



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médecins

Question écrite n° 8675

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'importance de la médecine générale médicale dans notre système de santé. L'un des meilleurs moyens de garantir à l'avenir un accès à des soins de qualité pour tous en optimisant les coûts est de stabiliser et renforcer le premier recours et donc en premier lieu, la médecine générale. Ce constat, qui dépasse les clivages politiques, doit aujourd'hui trouver des réponses adéquates afin de lutter, notamment sur les déserts médicaux qui se développent aussi bien dans les milieux ruraux qu'urbains. Le médecin généraliste de terrain est exaspéré. Il part le plus souvent sans être remplacé. Il est pris dans un étau financier qui ne lui permet pas de modifier l'organisation de son cabinet pour s'adapter à l'évolution des besoins de santé. Il est, en effet, important pour les médecins généralistes que l'existant soit consolidé *via*, notamment un réajustement des tarifs, que la fonction de médecin traitant prenne tout son sens en la généralisant à toute la population ainsi qu'en en généralisant le tiers payant chez le médecin traitant et enfin que les cabinets de médecine générale puissent embaucher rapidement le personnel indispensable. C'est pourquoi il lui demande quelles sont les orientations que le Gouvernement envisage de prendre afin de rassurer et de soutenir les médecins généralistes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8675

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 octobre 2012](#), page 6010

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)